

---

Présidence : Turquie

## 940<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 5 février 2020

Ouverture : 10 h 05  
Suspension : 13 heures  
Reprise : 15 heures  
Clôture : 15 h 35

2. Président : Ambassadeur R. E. Soysal

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ SUR LA  
COOPÉRATION RÉGIONALE EN MATIÈRE DE  
SÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE LA  
MIGRATION IRRÉGULIÈRE

- *Exposé de Mme E. E. Özbayoğlu Acarsoy, Directrice générale adjointe immigration, asile et visas, Ministère des affaires étrangères de la République turque*
- *Exposé du capitaine de vaisseau (gardes-côtes) C. Kocabaş, Directeur du Département relations internationales et européennes, Commandement des gardes-côtes turcs*
- *Exposé de Mme S. Hofbauer, Attachée de liaison principale, Bureau de liaison du HCR auprès de l'OSCE et des institutions des Nations Unies sises à Vienne*

Président, M<sup>me</sup> E. E. Özbayoğlu Acarsoy, capitaine de vaisseau C. Kocabaş, M<sup>me</sup> S. Hofbauer, Hongrie, Croatie-Union européenne (la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que l'Arménie et la Géorgie, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/35/20), États Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Saint-Siège (FSC.DEL/34/20 OSCE+), Slovaquie, Fédération de Russie, Ukraine, Autriche

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

*Situation en Ukraine et dans son voisinage* : Ukraine (FSC.DEL/37/20 OSCE+), Croatie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/36/20), Royaume-Uni, Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique, Canada

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Communication, par le Président du Forum pour la coopération en matière de sécurité, des noms des coordonnateurs et des rapporteurs de la trentième Réunion annuelle d'évaluation de l'application, devant se tenir à Vienne les 3 et 4 mars 2020 (SEC.INF/8/20 OSCE+)* : Président
- b) *Atelier régional sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, prévu à Tirana du 21 au 24 avril 2020* : Albanie, Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité (Roumanie), Allemagne (annexe), Autriche, Suisse
- c) *Question de protocole* : Suisse, Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 12 février 2020 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.JOUR/946  
5 February 2020  
Annex

FRENCH  
Original: GERMAN

---

**940<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 946 du FCS, point 3 b) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE**

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Chers collègues,

J'ai le plaisir de pouvoir vous informer aujourd'hui que l'Allemagne continuera de soutenir la mise en œuvre du Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité et, en particulier, le séminaire régional qui se tiendra à Tirana du 21 au 24 avril 2020.

Ce séminaire régional s'inscrit dans le prolongement de la série de manifestations concluantes de l'année dernière, dont un séminaire régional tenu à Chypre et un colloque ayant eu lieu à Budapest.

Dans ce contexte, nous tenons à rappeler la Déclaration commémorative faite à la Réunion du Conseil ministériel de l'année dernière, dans laquelle l'importance particulière du Code de conduite pour l'espace de l'OSCE a été soulignée.

L'Allemagne est convaincue qu'elle contribue, par son soutien des séminaires régionaux, à l'important processus de sensibilisation au Code de conduite et elle encourage les autres États participants à soutenir eux-aussi les activités liées au Code.

Monsieur le Président, je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.